



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 24 juin 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 24 juin à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, Melle Caro, Mme Beaupuis, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Ménager, Mme Delarue, Mme Le Berre, M. Moreau, M. Zapf-Lacroix, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon, Mme Fischer.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absents excusés représentés :

M. Simonnet avait donné pouvoir à Mme Beaupuis
M. Vivet avait donné pouvoir à M. Le Gallo
M. Wiekowicz avait donné pouvoir à Mme Roussel
Melle de Lauriston avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme Médard avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

Madame le Maire débute la séance par une présentation du dispositif ORT (Opération de revitalisation du territoire), créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018. C'est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, qui vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes. Une réunion sera organisée prochainement à la Préfecture.

Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 20 mai 2019 : Commission scolaire portant sur les dérogations scolaires et sur la rentrée scolaire 2019/2020 ;

Les 23, 24 et 25 mai 2019 : Festicolor 18^{ème} édition ;

Le 27 mai 2019 : Réunion de planification des salles sportives et piscines, suivie de la réunion pour la fête du sport ;

Le 3 juin 2019 : Remise des gilets de sécurité aux élèves des différentes écoles ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 3 juin 2019 : Commissions conjointes « Travaux » et « Urbanisme » portant sur la visite de l'ancien collège ;

Le 5 juin 2019 : Forum d'accès aux droits, à la salle Alain Corneau ;

Le 14 juin 2019 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 24 juin 2019 ;

Le 14 juin 2019 : Fête des voisins organisée par le Comité de quartier Potières-Fenoux ;

Le 16 juin 2019 : Vide-greniers des quartiers ;

Le 17 juin 2019 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur une demande d'aide sociale légale et des demandes d'aides financières ;

Le 18 juin 2019 : Réunion avec les représentants des commerçants du marché ;

Le 18 juin 2019 : Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle ;

Le 19 juin 2019 : Audition de fin d'année de l'école municipale de musique ;

Le 24 juin 2019 : Visite de la micro-crèche « Les Petits Moulins » à la Z.A.C des Tertres ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Cession de parcelle (complément à la délibération du 19 novembre 2018, vente de la maison accolée à la collégiale).

A l'unanimité (un élu ne prenant pas part au vote), le Conseil Municipal prend acte par une délibération rectificative de la prise en compte du référencement complémentaire de la parcelle AL 1269, d'une surface de 60 m², dans la cession liée à la maison accolée à la collégiale, à la demande du notaire en charge de la rédaction de l'acte.

Décisions modificatives n°1 (Budget Principal, Service de l'Eau et Z.A.C des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité (deux abstentions relevées), le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 sur le **Budget Principal de la Commune**, qui s'équilibre comme suit :

	Budget Initial	Décision modificative	TOTAL
Dépenses fonctionnement	8 440 654,36	192 841,59	8 633 495,95
Recettes fonctionnement	8 440 654,36	192 841,59	8 633 495,95
Dépenses investissement	7 754 176,72	328 050,01	8 082 226,73
Recettes investissement	7 754 176,72	328 050,01	8 082 226,73

Budget du Service de l'Eau :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 sur le **Budget du Service de l'Eau**, qui s'équilibre comme suit :

	Budget Initial	Décision modificative	TOTAL
Dépenses fonctionnement	871 047,92	-345,72	870 702,20
Recettes fonctionnement	871 047,92	-345,72	870 702,20
Dépenses investissement	726 237,06	-345,72	725 891,34
Recettes investissement	726 237,06	-345,72	725 891,34

Budget de la Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°1 sur le **Budget de la Z.A.C. des Tertres** qui s'équilibre comme suit :

	Budget Initial	Décision modificative	TOTAL
Dépenses fonctionnement	9 458 284,98	441 685,00	9 899 969,98
Recettes fonctionnement	9 458 284,98	441 685,00	9 899 969,98
Dépenses investissement	9 768 424,98	0,00	9 768 424,98
Recettes investissement	9 768 424,98	0,00	9 768 424,98

Admissions en non-valeur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à se prononcer sur des admissions en non-valeur concernant le Budget principal et le Service de l'Eau, qui reprennent des créances pour lesquelles le Chef du Centre des Finances Publiques a épuisé toutes les voies de recours en sa possession.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Meung Cyclisme.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 250 €, au profit de l'Association Meung Cyclisme, afin de l'aider financièrement dans l'organisation de la manifestation du « 6^{ème} Prix cycliste de Meung-sur-Loire », qui se déroulera le vendredi 5 juillet 2019.

Suppression de régies municipales inactives.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour supprimer, regrouper en tant que de besoin, les régies existantes et mettre à jour les modes de paiement afférents.

Projet Artistique et Culturel de Territoire 2019 : répartition de la subvention au profit des acteurs culturels locaux.

Le Conseil Régional venant d'informer la Collectivité du versement d'une subvention d'un montant de 36 000 € au profit de la Commune pour la mise en œuvre du Projet Artistique et Culturel de Territoire 2019, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour établir la répartition de cette subvention entre les différents acteurs locaux qui participent à ce dispositif, et signer les conventions afférentes.

Désertification médicale : motion de soutien pour la continuité des soins sur le territoire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et plus généralement sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire.

Dans le prolongement de la délibération du 23 mai dernier de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire relative à la désertification médicale dans notre secteur, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la motion de soutien pour la continuité des soins sur le territoire de la Communauté de Communes et plus généralement sur l'ensemble de la Région Centre-Val de Loire.

Vente d'un terrain situé dans la Zone Industrielle des Sablons.

A l'unanimité (un Elu ne prenant pas part au vote), le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour négocier et signer la vente d'une partie des terrains cadastrés ZK 160 et 161, situés dans la Zone d'Activités des Sablons, d'une superficie d'environ 620 m².

Approbation de la modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

Dans le prolongement de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme, du 9 mai au 14 juin 2019, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette modification, qui porte sur la suppression de l'emplacement réservé n°8.

Z.A.C des Tertres : mise à jour des dossiers réglementaires de création et de réalisation.

Au vu des divers projets en cours de réalisation (Viabilis, Sérénia) et du plan d'aménagement proposé des futures tranches de commercialisation prévues, à l'unanimité, le Conseil Municipal, donne délégation à Madame le Maire pour procéder aux mises à jour nécessaires des dossiers de création et de réalisation de la Z.A.C des Tertres et autorise le lancement des enquêtes publiques et autres formalités réglementaires, qui s'avèreraient nécessaires.

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Conformément à l'article L 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la recomposition des E.P.C.I à fiscalité propre délibérant l'année précédant celle du renouvellement général des conseillers municipaux, à l'unanimité, le Conseil Municipal, fixe à 57 (accord local) le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

Personnel communal : modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs comprenant notamment les changements liés aux avancements de carrière annuels.

Questions et communications diverses

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 29 juin 2019 : Ouverture de la piscine découverte et fermeture le 8 septembre 2019

Le 29 juin 2019 à 11h00 : Séance de Conseil Municipal des Enfants

Le 29 juin 2019 à 18h00 : Les Papecets en Fête, organisée par le Comité de quartier des Papecets

Le 30 juin 2019 : Animations sur le marché (distribution de cabas suite au tirage au sort)

Le 1^{er} juillet 2019 à partir de 13h45 : Distribution des dictionnaires aux élèves de CM2 dans les écoles des Potières, Papecets, Jehan de Meung et l'école privée Saint-Jean

Le 5 juillet 2019 de 18h00 à 22h00 : 6^{ème} prix cycliste de Meung-sur-Loire

Le 5 juillet 2019 à 18h30 : Commission Culture

Le 5 juillet 2019 à partir de 20h30 : Cinéma de plein air par le Conseil Municipal des Enfants

Le 9 juillet 2019 de 12h00 à 14h00 : Repas partagé offert par la collectivité pour les agents (parc centre de loisirs)

Le 10 juillet 2019 à 7h00 : Chantier binette en centre-ville

Le 11 juillet 2019 à 19h00 : Inauguration de la piscine découverte, du parcours de santé et du Chemin de la Fontaine.

Le 14 juillet 2019 : Fête Nationale - Concours de Pêche (de 9h à 11h00) - marché nocturne (à partir de 18h00) - retraite aux Flambeaux (22h00) - feu d'artifice (23h00) - bal populaire (de 21h00 à 2h00)

Le 31 août 2019 à partir de 10h00 : Fête du Pont et fête du sport

Le 7 septembre 2019 de 10h00 à 17h00 : Forum des Passions

Madame le Maire fait part des remerciements de l'Association Musiques en Meung pour le soutien sans réserve depuis des années des élus pour la 18^{ème} édition de leur Festival « Festicolor », des équipes techniques de la ville pour leur aide logistique en amont et en aval, ainsi que les services de sécurité qui veille au bon déroulement de leur manifestation.

Madame le Maire fait part également des remerciements des Associations Tard T'Art et CLIC Entraide Union, pour l'attribution de la subvention 2019.

Madame le Maire indique qu'un recueil des fables de la Fontaine va être distribué à chaque élève de CM2 en même temps que la remise des dictionnaires le 1^{er} juillet prochain, celui-ci étant offert par le Ministère de l'Education Nationale.

Par ailleurs, elle informe l'Assemblée qu'une classe de maternelle de l'école des Potières ferme à compter de la rentrée scolaire 2019.

Madame le Maire fait un point sur les travaux en cours :

- aménagement de la rue des Tanneries et de ses abords (début des travaux en juillet et fin à la mi-décembre),
- aménagement d'un bâtiment d'accueil de services publics et associatifs – annexe de la Mairie (début des travaux en octobre),
- Z.A.C des Tertres (consultation en cours, début des travaux prévus en novembre/décembre),
- aménagement de la voirie du Chemin de la Fontaine et de la rue Maison Neuve (fin des travaux fin août),
- réalisation d'un parcours de santé (fin des travaux fin juin),
- système vidéo à la Monnaye (remplacé et renforcé),
- travaux de réhabilitation du château d'eau des Sablons (début des travaux au 4^{ème} trimestre 2019),
- remplacement des branchements en plomb (travaux prévus en septembre).

Un point est fait sur le voyage à Bruxelles au Parlement Européen avec le Conseil Municipal des Enfants.

Dans le cadre du plan canicule : contact pris par les agents du C.C.A.S. avec les personnes vulnérables et ouverture de la salle du Conseil Municipal comme pièce rafraîchie aux personnes qui le désirent.

Meung-sur-Loire, le 27 juin 2019
Le Maire,

Pauline MARTIN



Affiché le : 01/07/19